



Formation en masso-kinésithérapie

Valérie LOZANO

Directrice des Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie,
Ergothérapie et Pédicurie-Podologie
du CHU de BORDEAUX

La profession de masseur-kinésithérapeute



Au-delà du massage..., la kinésithérapie

- Est un métier de soins...de rééducation, et de réadaptation,
- Il permet de rétablir **des capacités fonctionnelles altérées** :
 - capacités de mouvements,
 - capacités de déplacement,
 - capacités respiratoires,
 - capacités cardiaques...
- Il permet aussi de prévenir l'altération des fonctions motrices, respiratoires, d'équilibre, etc.
- ou de les suppléer lorsqu'elles sont altérées ...
- En tenant compte des caractéristiques psychologiques, sociales, économiques et culturelles de la personnalité de chaque patient,
- A tous les âges de la vie...

Le masseur-kinésithérapeute, partenaire du médecin

- **Le masseur-kinésithérapeute communique au médecin toute information susceptible de lui être utile pour l'établissement du diagnostic médical ou l'adaptation du traitement en fonction de l'état de santé de la personne et de son évolution**
- **Dans le cadre de la prescription médicale,**
 - **il établit un bilan qui comprend le diagnostic kinésithérapique et les objectifs de soins,**
 - **Il choisit les actes et les techniques qui lui paraissent les plus appropriés**

Les aptitudes indispensables

- **Le sens du contact**
 - Relationnel
 - Physique
- **Des capacités physiques**
- **Des capacités psychologiques**

Qualités exigées

- **Qualités humaines :**
 - Respect des personnes
 - Écoute
 - Empathie
 - Autonomie
 - Responsabilité
 - Rigueur
- **Connaissances fondamentales et savoirs réactualisés en permanence**
- **Compétences professionnelles :**
 - communes aux professions de santé
 - spécifiques à la kinésithérapie

Un concours pour 2 (voire 3) Instituts de formation

- L'IFMK du CHU de BORDEAUX
- Accueille en 1^{ère} année des promotions de 45 étudiants
 - 43 de l'université de Bordeaux 2
 - 2 de l'université de Polynésie française
- L'IFMK du CH de DAX
- Accueille en 1^{ère} année des promotions de 30 étudiants

Au total : 73 places pour le concours de kinésithérapie par l'Université de BORDEAUX

et sous réserve de conventionnement, 16 places supplémentaires pour l'IFMK de la Croix Rouge à Bègles en septembre 2016

Quelques chiffres

Pour l'université de BORDEAUX, en JUIN 2015 :

- **548 inscrits**
- **526 ont passé le module spécifique Kinésithérapie**
- **169 étudiants ont été classés : moyenne de l'ensemble des épreuves au dessus de 10**
- **Taux d'admission : pourcentage des candidats qui ont passé toutes les épreuves du concours (en métropole) et ont pu être admis en formation : 13,87%**
- **Taux d'admission à l'IFMK du CHU de BORDEAUX : 8 %**

Résultats des admis en IFMK

IFMK du CHU de BORDEAUX

- Rang de classement du 1^{er} admis : 1^{er}
 - Moyenne : 16,01 / 20
- Rang de classement du dernier admis : 55^{ème}
 - Moyenne : 13,30 / 20

IFMK du CH de DAX

- Rang de classement du 1^{er} admis : 3^{ème}
 - Moyenne : 15,32 / 20
- Rang de classement du dernier admis : 73^{ème}
 - Moyenne : 12,82 / 20

Répartition des admis en 2015

- **Primants : 18 soit 25%**
- **Doublants : 44 soit 60%**
- **Triplants : 11 soit 15%**

- **Filles : 38**
- **Garçons : 35**

Programme de l'année préparatoire au concours de kinésithérapie

- **Au 1^{er} semestre, toutes les unités d'enseignement communes de la première année commune aux études de santé**
- **Au 2^{ème} semestre, les UE 1B, 2B, 3B et 7B**
- **+ Une unité d'enseignement spécifique commune aux concours paramédicaux :**
 - **UE 12 SP : Anatomie descriptive et fonctionnelle de l'appareil locomoteur**
- **+ Une unité d'enseignement spécifique commune avec le concours de pédicurie-podologie :**
 - **UE 16 SP : Kinésithérapie**
 - **Présentation de la kinésithérapie**
 - **Présentation de la pédicurie-podologie**
 - **Concepts en rééducation-réadaptation et handicap**
 - **Anatomie fonctionnelle appliquée à la kinésithérapie**

Nouvelle formation préparant au diplôme d'Etat

**Formation en 4 ans après la PACES
concours Kinésithérapie**

Organisée sur 8 semestres, en 2 cycles :

- 1^{er} cycle = 1^{ère} et 2^{ème} année**
- 2^{ème} cycle = 3^{ème} et 4^{ème} années**

**Objectif : Acquérir les 11 compétences
requis pour l'exercice des différentes
activités inhérentes aux rôles et missions de
la masso-kinésithérapie**

Finalités de la formation

Former un professionnel de santé autonome, responsable et réflexif, capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions en mesurant les limites de ses compétences et de son rôle et de mener les interventions appropriées seul ou en équipe.

Une formation par alternance

De périodes de stage à temps plein basés sur l'accompagnement et le tutorat par des professionnels

et

De périodes d'enseignement à l'Institut comportant acquisition de connaissances et réflexivité permise par l'analyse des pratiques à propos des situations cliniques

Une démarche active de la part de l'étudiant est requise

Les deux cycles de formation

- **1^{er} cycle des études**
 - Enseignements scientifiques, méthodologiques et professionnels fondamentaux nécessaires à la compréhension des problèmes de santé et des situations cliniques rencontrées en kinésithérapie
- **2^{ème} cycle des études**
 - Développer les compétences diagnostiques et d'intervention en kinésithérapie dans tous les champs d'exercice de la profession

5 compétences spécifiques à acquérir

- **Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique**
- **Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie adapté au patient et à sa situation**
- **Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage**
- **Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie**
- **Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie**

6 compétences transversales à acquérir

- **Etablir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie**
- **Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle**
- **Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques**
- **Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources**
- **Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs contribuant à la prise en charge de la personne ou du groupe**
- **Former et informer les professionnels et les personnes en formation.**

L'exercice professionnel

- Conditionné par l'obtention du Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute.
- Délivré lorsque toutes les compétences permettant de répondre aux besoins et aux demandes de santé des personnes et de la population ont été acquises.
- La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, l'éducation, le diagnostic kinésithérapique et le traitement des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne, des déficiences ou altérations des capacités fonctionnelles des personnes à tous les âges de la vie.
- L'exercice professionnel peut être salarié ou libéral mais il est en lien avec les autres professionnels